




# Réseau des responsables de la culture dans les écoles



## Guide

### à l'intention des membres de direction d'école et du corps enseignant

Les responsables de la culture dans les écoles (RCE) ont pour mission d'éveiller la curiosité des élèves pour la culture. Ils facilitent la réalisation, dans le quotidien scolaire, d'activités artistiques/culturelles qui permettent aux élèves de s'exprimer activement et de développer leur créativité.

L'Office de la culture du canton de Berne entretient le réseau des responsables de la culture dans les écoles en collaboration avec l'Office de l'école obligatoire et du conseil et avec l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle.

### Qu'offre le réseau ?

RCE reçoivent régulièrement des courriels d'information sur les mises au concours, les projets de médiation culturelle et des sujets d'actualité en lien avec la médiation culturelle.

Les rencontres, qui ont lieu à intervalles réguliers et qui comptent comme formation continue, permettent aux responsables de la culture dans les écoles:

- de recevoir des impulsions sur des sujets spécifiques ;
- de découvrir des institutions et de faire la connaissance d'acteurs et actrices culturels et d'enseignants et enseignantes ;
- d'échanger des connaissances et des expériences ainsi que de participer activement à la conception de la formation culturelle dans les écoles du canton de Berne.

Le réseau des responsables de la culture dans les écoles couvre tous les degrés scolaires et tous les types de formation, de l'école enfantine aux écoles professionnelles en passant par les gymnases.

## Tâches

Les responsables de la culture dans les écoles ...

- connaissent les processus relatifs à l'organisation et au financement des projets culturels (mesures de soutien proposées par la Section Encouragement des activités culturelle, telles que les bons culturels) ;
- conseillent et soutiennent les enseignants et enseignantes de leur école ;
- lancent des projets culturels et mettent eux-mêmes des projets en œuvre ;
- intègrent les projets culturels dans la planification annuelle, de concert avec le directeur ou la directrice de leur école ;
- approfondissent continuellement leurs expériences et leurs connaissances concernant la médiation culturelle et les offres du canton de Berne, entretiennent un réseau actif et jouent le rôle de multiplicateur ou de multiplicatrice pour la culture dans leur école.

Les responsables de la culture dans les écoles font partie d'un réseau cantonal. Ils...

- participent aux rencontres ;
- lisent les courriels d'information qui leur sont envoyés et diffusent ces informations dans leur école.

RCE assument encore d'autres tâches en fonction des particularités de leur école et définissent leur fonction en collaboration avec le directeur ou la directrice de leur école.

## Intégrer le réseau

Les enseignants et enseignantes de tous les degrés qui souhaitent assumer la fonction de responsable de la culture en informent leur directeur ou directrice d'école. Cette fonction peut être confiée à une personne seule ou à un groupe de personnes. Elle peut aussi être exercée par un directeur ou une directrice d'école. Il incombe au directeur ou à la directrice d'école de définir les conditions en la matière.

Inscription à l'adresse suivante : [mediationculturelle@be.ch](mailto:mediationculturelle@be.ch)

## Renseignements

Direction de l'instruction publique et de la culture ; Office de la culture

Section Encouragement des activités culturelles / Unité Médiation culturelle

Sulgeneckstrasse 70

3005 Berne

+41 31 633 83 11

[mediationculturelle@be.ch](mailto:mediationculturelle@be.ch)

[www.erz.be.ch/mediationculturelle](http://www.erz.be.ch/mediationculturelle)